

les deux Notaires Apostoliques, & les autres Membres de l'Assemblée s'assirent aussi sur des chaises. Un Curseur alla prendre le Cardinal Coscia à son appartement : On fut obligé de le faire porter dans la Salle à cause de la goutte dont il étoit pour lors attaqué ; il fut placé sur une chaise dont le dossier étoit fort bas. Mr. Fiorelli lui déclara d'abord de la part du Pape, " Qu'il devoit répondre sans aucun détour sur toutes les demandes qui lui seroient faites ; parce que tous les points auxquels il man- queroit de répondre, seroient regardés comme avoués. „ On fit après cela la lecture d'un Mémoire comprenant 22. chefs d'accusation. Le Cardinal fut interrogé sur chacun en particulier ; il répondit assez bien sur quelques-uns, mais les principaux l'embarassèrent beaucoup. Après l'interrogatoire qui dura environ deux heures, on posa à la porte de son appartement ; & à ses dépens, une Garde de 12. Soldats commandés par un Officier. On défendit aussi sous de rigoureuses peines de permettre que ce Cardinal parlât à personne ; & à lui en particulier, d'écrire aucune Lettres : On lui ôta pour cet effet l'écritoire, le papier & les plumes ; & l'on défendit encore à deux Chapelains, & à un Valet de Chambre qu'on lui laissa, de parler à qui que ce fût. Le Cardinal Coscia subit le 8. un second interrogatoire, le 11. un troisième, & deux autres les 13. & 16. du même mois, tous dans le même Convent de Ste. Praxede ; mais on ne peut rien pénétrer de ce qui s'y est passé, parce qu'on a obligé les Chapelains, les Hommes de Chambre, & les autres Domestiques qui ont la permission de rester auprès de Son Eminence, de même que les Soldats qui y sont de garde, de prêter serment comme ils garderont le secret. On sçait cependant, c'est du moins le bruit public, que ce Cardinal n'a pu s'empêcher de verser des larmes à l'issue